

Mise en place de l'activité partielle pour certains salariés.

Le Bureau Directeur décide d'annuler le séminaire prévu en Corse au mois de juin. Une autre formule sera proposée prochainement dans le but, toujours, de réunir les salariés de la ligue et des comités (techniciens et administratifs).

2/Aide aux clubs

Pierre SOLERE est le référent de la ligue pour l'ANS.

La ligue apporte son aide et son soutien au comité 05 afin de pouvoir embaucher des salariés. Son rôle est uniquement celui d'une aide dans la mise en place de ces embauches.

3/Statuts et règlements & CMCD

Le Bureau Directeur décide après un vote à l'unanimité de suspendre la CMCD pour la saison en cours.

Un bureau directeur extraordinaire est prévu le 14 avril en visio conférence avec le président de la commission afin de mettre à jour les statuts de la ligue. Ces documents seront présentés lors du prochaine CA et devront être soumis au vote lors de l'AG.

Fin du bureau directeur à 20h20.